



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des langues officielles

LANG • NUMÉRO 005 • 2^e SESSION • 41^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le lundi 25 novembre 2013

Président

L'honorable Michael Chong

Comité permanent des langues officielles

Le lundi 25 novembre 2013

• (1530)

[Français]

Le président (L'hon. Michael Chong (Wellington—Halton Hills, PCC)): Bienvenue à la cinquième séance du Comité permanent des langues officielles, en ce lundi 25 novembre 2013. Nous sommes ici conformément à l'article 108 du Règlement et à la motion adoptée par le comité le lundi 18 novembre 2013. Nous allons procéder à l'étude sur les programmes d'immersion dans la seconde langue officielle au Canada.

Nous accueillons des représentants de deux groupes: l'Association des universités de la francophonie canadienne ainsi que le Peel District School Board.

Nous allons commencer par Mme Lalonde, de l'Association des universités de la francophonie canadienne.

Mme Jocelyne Lalonde (directrice générale, Association des universités de la francophonie canadienne): Monsieur le président, chers membres du comité et partenaires ici présents, bonjour. Au nom du conseil d'administration de l'Association des universités de la francophonie canadienne et en mon nom personnel, je tiens à vous remercier de votre invitation. C'est avec plaisir que je vais partager avec vous les informations, les commentaires et les recommandations de l'AUFC sur les programmes d'immersion dans la seconde langue officielle au Canada.

Même si plusieurs d'entre vous connaissent déjà l'AUFC, permettez-moi de débiter en vous donnant un bref aperçu de l'association et de sa contribution au rayonnement de la francophonie canadienne et de la dualité linguistique. Je partagerai ensuite quelques informations concernant le sujet à l'étude aujourd'hui et le rôle important que l'AUFC et ses membres jouent dans ce domaine, et je terminerai par quelques recommandations.

L'AUFC regroupe 14 universités francophones ou bilingues de toutes tailles, réparties dans sept provinces à l'extérieur du Québec. Les programmes offerts dans ces établissements permettent de bonifier la qualité et le rayonnement de l'apprentissage, de l'enseignement et de la recherche universitaires en français, et contribuent ainsi à l'épanouissement des communautés canadiennes de langue française. L'AUFC s'engage ainsi à contribuer au développement humain, culturel et économique du Canada en renforçant la francophonie canadienne par des formations universitaires de qualité et accessibles dans l'ensemble du pays.

D'abord centres intellectuels névralgiques de l'enseignement postsecondaire en français hors Québec, nos universités jouent aussi un rôle de premier plan en matière de promotion des langues officielles au Canada. C'est ce double rôle qui nous distingue des universités francophones du Québec et qui permet à nos étudiants de vivre une expérience francophone unique au sein de nos communautés.

La programmation de l'association est financée en grande partie par Patrimoine canadien et par la cotisation des membres. L'association a pu également compter sur le financement de Patrimoine canadien, l'an dernier et cette année, pour certains projets en immersion, dont celui de 25 bourses d'immersion de 5 000 \$ chacune qui ont été offertes aux meilleurs diplômés des écoles secondaires d'immersion qui se sont inscrits dans une des universités membres de l'AUFC.

De plus, le ministère finance, cette année, un projet réalisé avec l'Association canadienne des professeurs d'immersion. Ce projet permettra, entre autres, de compléter une étude des besoins des étudiants issus de l'immersion inscrits dans nos établissements membres, afin de repérer et de suggérer les services de soutien et d'appui qui pourraient être mis en place pour mieux accueillir et encadrer les étudiants d'immersion qui arrivent des écoles secondaires.

Cela m'amène à passer au sujet qui nous rassemble aujourd'hui, soit l'étude des programmes d'immersion au Canada.

On estime que près de 5 millions parmi les 34 millions d'habitants au Canada parlent les deux langues officielles. Actuellement, près de 340 000 jeunes sont inscrits dans des programmes d'immersion aux niveaux primaire et secondaire. Ces étudiants représentent une masse critique à recruter et à former dans nos établissements universitaires francophones ou bilingues. Les établissements membres de l'AUFC s'occupent d'ailleurs de ce recrutement puisque plus de 5 500 de leurs étudiants proviennent de l'immersion parmi les quelque 24 000 étudiants inscrits aux programmes d'études universitaires de premier cycle offerts en français ou bilingues.

Cette masse critique d'étudiants est fort importante puisqu'il s'avère impératif de bâtir une main-d'oeuvre bilingue au moment où le Canada joue un rôle de plus en plus important dans l'économie nationale et internationale. Nous sommes d'ailleurs très fiers de pouvoir dire que chaque année près de 6 000 étudiants hautement qualifiés et bilingues obtiennent un diplôme de nos universités membres.

Le forum international sur l'immersion au niveau universitaire tenu en février 2012 faisait état des défis des programmes d'enseignement universitaire bilingues et des efforts supplémentaires déployés par les étudiants inscrits dans des programmes offerts dans une langue seconde. Pour ce faire, les universités doivent mettre en place un encadrement et des services spéciaux afin d'offrir un contexte culturel et social qui peut permettre aux étudiants de continuer leur expérience d'immersion en dehors du campus et lors de leurs stages.

•(1535)

De plus, je dois dire que le passage d'un programme d'immersion du niveau secondaire à un programme d'immersion au niveau universitaire crée beaucoup d'insécurité chez les étudiants, qui étudient désormais dans des classes avec des étudiants francophones, alors qu'ils ont été habitués à étudier avec des pairs anglophones au secondaire. Ainsi, l'étudiant décide de ne pas poursuivre ses études universitaires en français ou en immersion, et ce, très souvent parce qu'il ne connaît pas bien la qualité et l'éventail des programmes offerts par les universités de la francophonie canadienne hors Québec.

À cet égard, Statistique Canada note que le taux de bilinguisme atteint un sommet au sein du groupe d'âge de 15 à 19 ans, au moment où les jeunes terminent leurs études secondaires, et que le taux s'effrite par la suite. En 2001, par exemple, 14,7 % des jeunes anglophones dans cette catégorie d'âge étaient bilingues. En 2006, soit cinq ans plus tard, seulement 12,2 % de ceux-ci, qui étaient alors âgés de 20 à 24 ans, se déclaraient bilingues. La connaissance du français en tant que langue seconde semble donc diminuer avec le temps si elle n'est pas accompagnée d'une expérience postsecondaire. Cette dernière est pourtant accessible dans l'ensemble du pays.

Ce constat confirme l'importance de promouvoir davantage les programmes postsecondaires offerts en français partout au Canada ainsi que de mettre sur pied les infrastructures nécessaires pour encourager les étudiants à poursuivre leurs études postsecondaires dans un programme d'immersion ou en français afin d'enraciner leur bilinguisme.

Voici nos recommandations pour améliorer la situation actuelle en matière d'immersion et d'apprentissage dans une seconde langue officielle.

Premièrement, nous souhaitons que votre comité recommande dans son rapport que le gouvernement canadien appuie la mise en oeuvre d'une campagne de promotion, de sensibilisation et de connaissance pour informer la population canadienne, y compris la population immigrante, de l'existence du continuum du système d'éducation en langue française et des programmes d'immersion, du primaire au postsecondaire. Conséquemment, les Canadiennes et les Canadiens seront en mesure de choisir l'école d'immersion en français langue seconde ou l'école de langue française langue première avec l'assurance de pouvoir poursuivre leurs études dans cette langue au postsecondaire.

Deuxièmement, afin d'améliorer les programmes existants en matière d'apprentissage d'une seconde langue officielle, nous croyons essentiel d'accroître la collaboration et d'établir des partenariats entre les instances gouvernementales provinciales, territoriales et fédérales, d'une part, et, d'autre part, les organismes nationaux concernés par l'immersion ayant une portée et une présence dans les communautés partout au pays. Nous parlons ici de l'AUFC, de Canadian Parents for French, de l'Association canadienne des professeurs de langues secondes, et ainsi de suite. Avec l'appui du gouvernement fédéral, l'AUFC offre de travailler de concert avec le Conseil des ministres de l'Éducation du Canada pour renforcer les liens entre les divers acteurs du milieu.

Finalement, nous espérons que le nouveau Protocole d'entente relatif à l'enseignement dans la langue de la minorité et à l'enseignement de la langue seconde permettra d'améliorer l'appui du gouvernement fédéral à l'enseignement de la langue seconde au Canada au niveau postsecondaire. À cet égard, nous souhaitons que votre comité recommande que le gouvernement fédéral accroisse le financement pour renforcer la capacité et les infrastructures des

petites universités francophones hors Québec, ce qui, conséquemment, permettrait d'améliorer l'accès à leurs programmes d'immersion, leur maintien et leur élaboration.

Encore une fois, je vous remercie de m'avoir invitée aujourd'hui. Je me ferai un plaisir de répondre à vos questions.

Le président: Merci, madame Lalonde.

[Traduction]

Le second groupe de témoins qui comparait aujourd'hui est représenté par M. Shawn Moynihan, surintendant, Curriculum et services de soutien à l'enseignement, ainsi que M. Moreash, directeur associé, services de soutien à l'enseignement. Bienvenue à vous deux. Nous entendrons maintenant l'exposé du Peel District School Board.

•(1540)

M. Shawn Moynihan (surintendant, Curriculum et services de soutien à l'enseignement, Peel District School Board): Merci, monsieur le président.

Bon après-midi. Au nom de notre directeur, Tony Pontes, et de la présidente de notre conseil scolaire, Janet McDougald, nous sommes heureux d'accepter votre invitation à comparaître devant le Comité permanent des langues officielles de la Chambre des communes.

Le Peel District School Board offre trois programmes de français langue seconde, qui connaissent beaucoup de succès. Il y a celui d'immersion en français, qui commence en première année; de français intensif, qui commence en septième année, et de français de base, qui débute en quatrième année.

Comme dans l'invitation que nous avons reçue, on nous demandait de traiter des cours d'immersion en français « en regard de l'accès, de leur capacité, des listes d'attente, de meilleures pratiques et de l'efficacité », nous ne parlerons que de ces aspects de notre programme d'immersion en français.

La demande à l'égard du programme d'immersion en français a augmenté très rapidement au cours des 10 dernières années au sein de notre conseil scolaire. En 2001, 9,4 % des élèves de première année étaient en immersion en français. En 2011, ce pourcentage avait augmenté d'environ 25 %. Cette croissance témoigne de l'attachement de notre conseil scolaire à la croyance que l'immersion en français est une option pour tous les élèves et au principe selon lequel « la participation aux programmes de français langue seconde devrait rendre compte de la diversité de la population étudiante, y compris les élèves ayant des besoins particuliers sur le plan de l'éducation et ceux qui apprennent l'anglais ». Ce passage figure à la page 10 du document du ministère intitulé *Cadre stratégique pour l'apprentissage du français langue seconde dans les écoles de l'Ontario de la maternelle à la 12^e année*.

Cependant, la croissance rapide du programme d'immersion en français a incité certains intervenants à exprimer leur inquiétude à l'égard de la capacité du conseil scolaire de maintenir la qualité des programmes d'immersion en français offerts aux élèves. Réagissant à ces préoccupations, le Peel District School Board a réalisé en 2011-2012 un examen exhaustif de son programme d'immersion au niveau élémentaire.

Cet examen, confié à un comité, comportait plusieurs volets, dont un examen approfondi de la documentation. On a également interrogé les parents d'élèves en immersion en français dans le cadre d'un sondage auquel 4 342 familles ont répondu. On leur a demandé pourquoi ils avaient inscrit leur enfant à l'immersion en français et s'ils l'auraient fait si le transport par autobus scolaire n'était pas offert. Quand le programme d'immersion en français était offert à l'école du quartier, on leur demandait s'ils auraient inscrit leur enfant au programme s'il avait été proposé dans une autre école. On voulait également savoir s'ils comptaient laisser leur enfant continuer de suivre le programme d'immersion en français au secondaire. On leur a enfin demandé s'ils souhaitent formuler d'autres observations.

On a aussi demandé à d'autres parties prenantes, comme les sections du conseil, de fournir de l'information quand des problèmes surgissent. Par exemple, des pressions énormes s'exercent sur le plan des inscriptions dans certaines régions, ce qui a des répercussions sur l'espace pour des programmes d'immersion en français potentiels.

Le principal constat qui découle de l'examen est qu'il est difficile d'assurer la qualité des enseignants dans les programmes d'immersion en français. Le comité d'examen considère que la qualité d'un enseignant se traduit par ses qualifications, sa maîtrise de la langue et son dévouement. Le comité a découvert que même si les directeurs peinent à embaucher des professeurs qualifiés pour enseigner dans un programme d'immersion française, les qualifications ne suffisent pas à elles seules à assurer la qualité du programme.

Le comité d'examen a entendu dire à maintes reprises, de la part de divers intervenants, qu'il arrive que certains enseignants, même s'ils possèdent les qualifications requises sur papier, ne parlent pas couramment français. En outre, le comité a appris que des enseignants qualifiés et maîtrisant bien la langue française décident parfois d'abandonner le programme d'immersion en français pour enseigner dans le programme d'anglais. Il a entendu dire que même s'il est très ardu pour les directeurs de trouver des professeurs pour enseigner dans le programme d'immersion en français aux termes d'un contrat de durée indéterminée, il est encore plus difficile d'y parvenir pour les affectations occasionnelles à long terme.

Même si l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario a indiqué qu'il n'y avait pas de pénurie d'enseignants en immersion en français, ce n'est pas ce que nous avons constaté dans le district de Peel.

Au début de l'année scolaire 2012-2013, le comité d'examen a fait part de ses conclusions et de ses recommandations au conseil d'administration. Ce dernier a examiné le rapport et a apporté quelques changements au programme d'immersion en français. Ces changements seront revus en 2017.

Tout d'abord, les inscriptions au programme d'immersion en français offert en première année seront limitées au niveau de septembre 2012, c'est-à-dire environ 25 %. De plus, si les inscriptions excèdent la capacité d'une école, on recourra à un processus de loterie. Enfin, certains élèves seraient exemptés de ce processus s'il faut y recourir.

• (1545)

Nous voudrions maintenant expliquer notre processus d'accès au programme d'immersion en français en première année. Tout d'abord — et c'est le plus important —, nous fournissons de l'information aux parents pour qu'ils prennent une décision éclairée au sujet de la participation de leurs enfants au programme d'immersion en français. Nous organisons des soirées d'information dans toutes les écoles qui offrent le programme et à des endroits centraux. Le conseil fournit des documents d'information dans un

éventail de formats et de langues. Il collabore en outre avec Canadian Parents for French afin de produire deux vidéos d'information à l'intention des parents.

Le deuxième aspect important de notre processus d'accès, c'est que le délai d'inscription au programme d'immersion en français est établi longtemps d'avance et est communiqué aux parents dans un éventail de formats et de langues.

De plus, si le nombre d'élèves inscrits dépasse le nombre de places disponibles dans l'école, on procède à une loterie. Pour l'année scolaire 2013-2014, toutefois, seulement 4 de nos 34 écoles ont eu recours à ce processus. Ainsi, 97,5 % des élèves se sont inscrits sans loterie.

Enfin, nous gardons une liste d'attente d'élèves, que nous continuons de suivre jusqu'à la fin de leur première semaine d'école, en septembre. À ce moment, les élèves qui ne peuvent suivre le programme d'immersion à leur école de quartier se voient offrir une place dans l'école d'immersion en français la plus proche. À la fin de notre processus d'inscription, toutes les familles inscrites au programme d'immersion en français en première année se sont fait offrir une place soit à leur école de quartier, soit dans l'école ayant de la place la plus près.

Nous considérons que notre processus d'inscription est un succès. Nous avons assuré la qualité du programme et avons pu offrir une place à tous les élèves inscrits au programme d'immersion en français en première année. Nous sommes fiers de notre programme d'immersion en français, de nos élèves et de notre personnel, et nous considérons que toutes les formes de diversité, y compris la diversité linguistique, sont précieuses. Nous sommes heureux de donner aux élèves l'occasion d'apprendre ce qui est pour nombre d'entre eux une troisième langue.

Merci, monsieur le président.

Le président: Merci beaucoup.

Je ne ferai qu'une remarque avant de passer aux questions et aux observations des membres du comité pendant 1 h 40. Je trouve stupéfiant et étonnant qu'un élève de première année sur quatre soit en immersion en français à Brampton et à Mississauga. Voilà qui atteste, à mon avis, du brio avec lequel votre conseil a su réagir à la croissance rapide des 10 dernières années.

Les membres du comité disposeront maintenant de 1 h 40 pour poser des questions et formuler des commentaires, à commencer par M. Godin.

[Français]

M. Yvon Godin (Acadie—Bathurst, NPD): Merci, monsieur le président.

Bienvenue à nos témoins.

Madame Lalonde, je vais vous poser quelques questions.

Comment s'assurer que les étudiants francophones et ceux issus des programmes d'immersion vont poursuivre leurs études postsecondaires en français?

Mme Jocelyne Lalonde: Concernant les étudiants en immersion, différents facteurs sont en cause. Dès le primaire et tout au long du secondaire, il faut informer les étudiants en immersion ainsi que leurs parents, qui ont souvent un rôle important à jouer dans les décisions concernant l'éducation postsecondaire, sur les programmes en français et l'appui à l'immersion qu'offrent les universités. Il y a un manque de connaissance chez les étudiants quant à la possibilité de poursuivre leurs études en français et de bien réussir. Certains étudiants du secondaire décident de poursuivre leurs études universitaires ou collégiales en anglais parce qu'ils craignent de ne pas bien réussir en suivant ces cours en français.

Il faut savoir que plusieurs de nos universités offrent des programmes d'appui, qui permettent à ces étudiants de recevoir de l'aide individuelle de certains enseignants pour la correction de textes en vue de favoriser leur réussite. Au niveau postsecondaire en français, toutes sortes de mécanismes peuvent être mis en place. Cependant, ces mécanismes n'existent pas dans toutes nos universités. Certaines universités, par exemple l'Université d'Ottawa, qui est une grande université, et l'Université de Moncton peuvent aider les gens, mais d'autres universités plus petites auraient besoin d'aide pour pouvoir appuyer les gens en immersion.

Pour répondre en deux mots à votre question, je dirai qu'il y a un grand besoin de faire comprendre et de faire connaître ce qui existe en français. Souvent, les jeunes ont l'impression que s'ils ont été en immersion de la 1^{re} à la 12^e année, ils pourront trouver un travail bilingue et utiliser le français sur le marché du travail, mais ce n'est pas toujours le cas.

• (1550)

M. Yvon Godin: Parlez-vous de la première à la deuxième année de l'université?

Mme Jocelyne Lalonde: Non. Je parle des élèves qui ont commencé leur immersion en première ou en deuxième année du primaire.

M. Yvon Godin: Vous devriez parler au gouvernement du Nouveau-Brunswick.

Mme Jocelyne Lalonde: Oui.

M. Yvon Godin: Au Nouveau-Brunswick, c'était dès la première année, mais par la suite, on a changé cela pour l'instaurer dès la cinquième année. Les gens de Peel devraient écouter ceci. C'était la première fois que des anglophones descendaient manifester dans la rue, devant l'édifice de l'Assemblée législative à Fredericton, pour dire qu'ils voulaient que leurs enfants apprennent le français dès la première année. Finalement, le gouvernement a fixé cela à la troisième année.

J'aimerais que vous fassiez des commentaires là-dessus, vous qui êtes des experts dans les études et des choses comme ça. N'est-il pas mieux que l'enfant commence son immersion en bas âge? Le gouvernement en fait-il assez, dans un pays supposément bilingue, concernant les services dans les deux langues officielles? Il devrait faire de la promotion dans les universités et dire aux jeunes que s'ils veulent un emploi au gouvernement du Canada, ils devraient apprendre les deux langues. Il devrait faire cela, plutôt que de dire aux gens qu'ils n'ont pas besoin d'être bilingues, puisque les juges et toutes sortes de personnes nommées à des postes ne sont pas bilingues.

Je m'adresse aux gens de Peel. Quel devrait être le rôle du gouvernement dans ce domaine?

[Traduction]

Le président: Si M. Moynihan ou M. Moreash pouvaient répondre à sa question, M. Godin leur en serait reconnaissant.

M. Shawn Moynihan: S'il souhaite savoir s'il est préférable de commencer l'immersion en bas âge, les recherches montrent très clairement que le plus tôt est le mieux. C'est la raison pour laquelle nous commençons notre programme d'immersion en première année.

M. Scott Moreash (directeur associé, Services de soutien pédagogiques, Peel District School Board): Certainement, car comme nous commençons en première année, nous avons observé, comme M. Moynihan l'a souligné, une augmentation de l'intérêt à l'égard des programmes d'immersion en bas âge au cours des 10 dernières années, au point où, comme le président l'a fait remarquer, un élève sur quatre est inscrit à un programme d'immersion en français en première année.

[Français]

M. Yvon Godin: On dit que les postes au gouvernement fédéral devraient être bilingues pour qu'on puisse offrir des services aux Canadiens dans les deux langues officielles. Madame Lalonde, trouvez-vous que le gouvernement fait assez de promotion dans les universités pour s'assurer que les étudiants comprennent qu'il serait bon pour eux d'apprendre l'autre langue? Il faudrait qu'il y ait des programmes pour les encourager en ce sens dès leur jeune âge. Vous parlez des universités de Moncton et d'Ottawa, mais il y a des universités qui sont plus pauvres.

Mme Jocelyne Lalonde: Quand on pensait à l'immersion, on pensait beaucoup aux études primaires et secondaires; on parlait très peu du postsecondaire. Je pense qu'on commence à en parler. Le travail de sensibilisation et de promotion doit se poursuivre. Il faut dire aux étudiants qu'ils doivent être en immersion tout au long de leurs études. Les études démontrent clairement que si les élèves ne poursuivent pas leurs études en français au niveau postsecondaire, leur capacité à utiliser les deux langues diminue de beaucoup.

Si l'on veut que les fonds investis dans la formation et l'éducation au niveau primaire et secondaire en immersion portent fruit et que notre main-d'oeuvre soit bilingue, il faut poursuivre cet investissement au niveau postsecondaire.

Le président: Merci, madame Lalonde.

Merci, monsieur Godin.

Monsieur Gourde, c'est votre tour.

M. Jacques Gourde (Lotbinière—Chutes-de-la-Chaudière, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins de participer à la séance d'aujourd'hui.

Ma première question s'adresse à Mme Lalonde. Je vais continuer dans la même veine.

Nous sommes tous d'accord pour dire que si les anglophones peuvent continuer leurs études postsecondaires en français, ils seront plus compétents, mais quels outils pourrait-on leur offrir? Tôt ou tard, ils quitteront l'école, et s'ils reviennent dans un milieu anglophone pendant sept ou huit ans et qu'ils n'ont pas la chance de s'exercer à parler français, ils reviendront au même point, selon moi.

•(1555)

Mme Jocelyne Lalonde: Dans un premier temps, il faut donner une formation postsecondaire, sur laquelle ils pourront s'appuyer dans leur emploi. S'ils poursuivent leurs études postsecondaires en anglais, ils auront quand même un vocabulaire en français. Ils auront une base de formation en français, ce qui est très important. S'ils veulent poursuivre leurs études en français, c'est un choix qui leur appartient. Ils doivent utiliser leur français et continuer à suivre de la formation linguistique, s'ils croient que c'est nécessaire. À partir de là, cela devient leur responsabilité.

M. Jacques Gourde: Vous avez dit que les étudiants bilingues du Canada, quand ils arrivaient sur le marché du travail, avaient un avantage non seulement à l'échelle nationale, mais également à l'échelle internationale.

Pouvez-vous nous donner plus de détails sur l'aspect international?

Mme Jocelyne Lalonde: Compte tenu de l'accord que le Canada vient de signer avec les pays européens, je pense que notre main-d'oeuvre bilingue va être de plus en plus un atout pour le Canada. Il y a plusieurs pays de la francophonie avec lesquels nous allons pouvoir faire affaire à l'échelle internationale.

Dans un autre ordre d'idées, il y a les étudiants internationaux qui viennent étudier dans nos universités et que nous désirons, dans bien des cas, voir demeurer au Canada, dans le cadre de l'immigration économique. Ces gens sont souvent perçus de façon positive par le gouvernement, en tant qu'éventuels citoyens canadiens qui participeront à la vie économique du Canada. De cette façon, nous augmentons nos effectifs de main-d'oeuvre bilingue.

M. Jacques Gourde: En matière de commerce et d'économie, à l'échelle internationale, les relations interpersonnelles sont vraiment très importantes.

Y a-t-il d'autres pays du monde, à part ceux de l'Europe, qui offrent ces avantages?

Mme Jocelyne Lalonde: Il y a tous les pays africains avec lesquels nous travaillons, les pays du Maghreb. Je pense qu'il y a plusieurs régions du monde où le français est parlé et utilisé pour le commerce.

M. Jacques Gourde: Du fait que nous sommes bilingues, est-ce que l'Europe et ces autres pays considèrent le Canada comme une porte d'entrée pouvant leur permettre de faire du commerce avec l'Amérique du Nord?

Mme Jocelyne Lalonde: Je ne peux pas parler pour eux, mais je suis certaine que pour les pays européens où le français est quand même très important, le fait que des personnes s'expriment dans deux langues officielles est certainement un atout. Dans plusieurs autres pays européens, le français n'est pas la première langue, mais on y parle l'italien ou l'espagnol, qui sont de la même famille.

M. Jacques Gourde: Merci, madame Lalonde.

Ma prochaine question s'adresse aux représentants du Peel District School Board.

Des gens disent qu'il n'est pas difficile de trouver des professeurs qualifiés pour les programmes, mais de votre côté, vous parlez de pénurie. Qui dit vrai?

[Traduction]

M. Shawn Moynihan: Nous pouvons vous dire ce qu'il en est dans le district de Peel. Il est difficile de trouver des enseignants dévoués, qualifiés et maîtrisant bien la langue française pour le

programme d'immersion en français. C'est la difficulté à laquelle notre conseil s'est heurté.

[Français]

M. Jacques Gourde: Est-ce que vous faites des efforts pour recruter des professeurs francophones dans d'autres provinces? Vous êtes en Ontario, mais faites-vous savoir aux professeurs francophones des autres provinces que des emplois sont disponibles pour eux? Je pense qu'au Québec, il pourrait y avoir beaucoup de professeurs francophones intéressés.

[Traduction]

M. Scott Moreash: Absolument. Notre processus de recrutement nous amène à chercher des professeurs dans la province de Québec, par exemple. En fait, nous cherchons parfois à la grandeur du Canada. Nous disposons de processus de recrutement qui visent expressément à trouver — une fois de plus — des enseignants qualifiés, dévoués et maîtrisant bien la langue française afin d'enseigner dans nos programmes d'immersion en français.

•(1600)

[Français]

M. Jacques Gourde: Merci beaucoup.

Le président: Merci, monsieur Gourde.

Madame St-Denis, vous avez la parole.

Mme Lise St-Denis (Saint-Maurice—Champlain, Lib.): Merci.

Je vais d'abord poser une question à M. Moynihan.

Vous avez mentionné un sondage que vous avez mené auprès des parents des enfants qui sont en immersion, mais vous n'avez pas parlé du résultat.

D'après votre sondage, pour quelle raison les gens inscrivent-ils leurs enfants dans des écoles d'immersion?

[Traduction]

M. Shawn Moynihan: Merci.

J'indiquerai, par votre entremise, monsieur le président, que nous avons quelques exemples de raisons évoquées par les parents. La réponse la plus fréquente, c'est qu'ils souhaitent ouvrir des portes à leur enfant vers des possibilités d'avenir. Viennent ensuite ceux qui répondent que c'est pour permettre à leur enfant de mieux apprécier les diverses langues et cultures. En troisième lieu, il y a les parents qui veulent aider leur enfant à apprendre le français, la langue parlée à la maison. La quatrième réponse qui revient le plus fréquemment, c'est qu'ils veulent aider leur enfant à entrer dans un établissement postsecondaire. D'autres répondent que c'est pour améliorer le potentiel futur de l'enfant et accroître ses chances de réussite dans une économie mondiale qui évolue rapidement.

M. Scott Moreash: À titre anecdotique, nous avons également entendu des parents... pardon.

[Français]

Mme Lise St-Denis: Peu de gens disent qu'ils envoient leurs enfants en immersion pour améliorer leurs perspectives d'emploi. Personne ne dit que c'est pour avoir de l'emploi.

Par ailleurs, quelle est l'attitude des immigrants face à l'immersion? Les immigrants de première génération envoient-ils leurs enfants en immersion?

[Traduction]

M. Shawn Moynihan: Oui, de nombreux élèves apprenant l'anglais sont inscrits dans des écoles d'immersion en français.

[Français]

Mme Lise St-Denis: Est-ce pour les mêmes raisons?

[Traduction]

M. Shawn Moynihan: Oui, pour les mêmes raisons.

[Français]

Mme Lise St-Denis: Madame Lalonde, lors de l'élaboration des programmes d'immersion, quelle est la part de l'initiation à la culture francophone au Canada? Il y a d'abord la culture canadienne-française, puis il y a la culture des différents groupes minoritaires francophones au Canada. Initie-t-on les enfants à cette culture dans les programmes? Est-il prévu qu'on fasse cela ou est-ce qu'on enseigne tout simplement la langue?

Mme Jocelyne Lalonde: Voulez-vous que je vous parle de l'éducation postsecondaire?

Mme Lise St-Denis: Non. Je vais donc poser ma question aux représentants du conseil scolaire.

[Traduction]

M. Scott Moreash: Pardonnez-moi, pourrions-nous vous demander de répéter la question?

Mme Lise St-Denis: Voulez-vous que je la répète en anglais?

Je veux savoir si dans vos cours, vous enseignez la culture francophone, celle du Québec et d'autres communautés francophones du Canada? Est-ce inclus dans le programme?

M. Scott Moreash: Mais certainement. Cet aspect constitue en fait une partie importante de l'enseignement du français langue seconde, pas seulement dans le programme d'immersion, mais dans nos programmes intensifs et nos programmes de français de base également. La culture est un volet très important. Il ne s'agit pas seulement d'un cours d'acquisition de la langue, mais d'une approche holistique du français langue seconde.

[Français]

Mme Lise St-Denis: Vous avez dit que 20 % des gens inscrits à l'université provenaient de l'immersion. Quel est le pourcentage de ceux qui proviennent des communautés francophones hors Québec, par exemple?

Mme Jocelyne Lalonde: Actuellement, entre 24 000 et 25 000 personnes étudient dans les universités où il y a des programmes en français. Près de 5 500 de ces étudiants proviennent de l'immersion. La majorité des autres étudiants proviennent des communautés francophones.

Mme Lise St-Denis: Croyez-vous que les programmes d'immersion en langue française aident concrètement à la survie des communautés francophones les plus menacées au pays? Croyez-vous qu'il serait nécessaire de créer des programmes différents pour les autres communautés francophones hors Québec où le français est menacé d'extinction?

Les cours d'immersion contribuent-ils à donner de la vie, par exemple, à Saint-Boniface? Prenons une communauté francophone. Les cours d'immersion contribuent-ils à renforcer la vitalité de ces communautés?

• (1605)

[Traduction]

Le président: Je crois que la question s'adresse au Peel District School Board.

Mme St-Denis demande si les programmes d'immersion en français renforcent et favorisent la vitalité des communautés de

langue officielle en situation minoritaire vivant dans des endroits comme Welland, en Ontario, St. Boniface, à Winnipeg, ou d'autres endroits semblables.

M. Scott Moreash: C'est difficile. Nous ne pouvons dire ce qu'il en est des autres districts. Nous nous trouvons en banlieue de Toronto, où le pourcentage de francophones dans l'ensemble de la population est, je crois, assez faible. Mais nous avons indéniablement constaté, ne serait-ce qu'en raison de l'intérêt que suscite les programmes d'immersion en français, que ces cours non seulement dynamisent les écoles et y insufflent de la vie, mais qu'ils permettent également, grâce à la demande à l'égard des programmes d'immersion en français, de bonifier considérablement la gamme de programmes offerts dans nos écoles.

Pour ce qui est des autres districts, je ne peux malheureusement pas me prononcer.

[Français]

Mme Lise St-Denis: Dans le cas de Toronto, les cours d'immersion apportent-ils quelque chose à l'ensemble de la communauté sur les plans social, culturel ou économique? Est-ce positif? Les gens inscrivent leurs enfants à l'école, mais cela apporte-t-il quelque chose à la communauté? Sont-ils reconnus? Selon vous, cette attitude et cette appartenance sont-elles importantes?

[Traduction]

M. Scott Moreash: Nous en sommes convaincus. Nos programmes d'immersion en français constituent une partie importante de l'offre globale de programmes que propose notre conseil scolaire, qui est le deuxième en importance au pays. Ces cours confèrent de la vitalité à notre gamme de programmes, dont nous sommes très fiers.

M. Shawn Moynihan: Et nous avons pu profiter des occasions offertes par le ministre de l'Éducation afin de vraiment concentrer nos efforts pour renforcer la sensibilisation et la compréhension relativement à la culture française. Nous avons multiplié les occasions en proposant des activités artistiques ou des sorties éducatives, et ces démarches ont vraiment contribué à l'épanouissement d'un sentiment positif au sein de la communauté.

[Français]

Le président: Merci, madame St-Denis.

[Traduction]

Nous entendrons maintenant Mme Bateman. Vous avez la parole.

[Français]

Mme Joyce Bateman (Winnipeg-Centre-Sud, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci à tous nos témoins. J'ai des questions pour eux tous.

Tout d'abord, madame Lalonde, je suis la mère de deux élèves inscrits dans des programmes d'immersion. Je suis vraiment curieuse de savoir quel niveau de français est nécessaire, selon vous, pour fréquenter une université tout en français au Canada.

Mme Jocelyne Lalonde: Je ne pourrais pas vous dire exactement quel niveau et quelles capacités sont nécessaires. Quoi qu'il en soit, on évalue la capacité langagière et linguistique d'un étudiant dès qu'il arrive dans une université où on offre des programmes en français. Il faut dire que la plupart des universités ont des programmes en français et en anglais, tandis que seules quelques-unes sont strictement francophones. En fonction de ses habiletés au moment de son entrée à l'université ou au collège, on établit un plan avec l'étudiant pour lui permettre de faire croître ses capacités linguistiques ou en écriture en français. On l'appuie dans ses cours universitaires.

Évidemment, une connaissance minimale du français est nécessaire. Cependant, tous les étudiants qui ont fréquenté les écoles d'immersion au primaire et au secondaire ont habituellement les habiletés requises pour poursuivre leurs études au niveau post-secondaire.

Mme Joyce Bateman: Merci.

Quel pourcentage de vos étudiants, en général, proviennent des programmes d'immersion?

• (1610)

Mme Jocelyne Lalonde: Environ de 24 000 à 25 000 étudiants étudient en français. De ce nombre, 5 000 étudiants proviennent de programmes d'immersion.

Mme Joyce Bateman: C'est très bien.

Monsieur Moynihan, vous avez dit que presque 25 % de vos étudiants du premier niveau étaient dans un programme d'immersion. Quel est le pourcentage en 7^e, en 9^e et en 12^e année?

[Traduction]

M. Shawn Moynihan: Nous offrons un solide programme au niveau primaire, de la première à la huitième année. Le taux d'attrition est très bas. La raison la plus souvent évoquée pour expliquer pourquoi les élèves quittent le programme d'immersion en français avant d'entrer au secondaire est qu'ils choisissent une autre option, comme un programme régional, une école d'art ou quelque chose comme cela. Nos taux d'attrition sont très bas entre la première et la huitième année.

Au niveau secondaire, nous amorçons actuellement un examen des programmes que nous y offrons. D'ici un an environ, nous aurons plus d'information sur les raisons exactes de l'attrition.

Nous avons également...

[Français]

Mme Joyce Bateman: Quel est le pourcentage en 12^e année? Parle-t-on de 10 %, de 5 % ou de 20 %?

[Traduction]

Quel est le pourcentage d'élèves inscrits aux programmes d'immersion en français en 12^e année, par exemple.

M. Shawn Moynihan: Nous ne connaissons pas les chiffres pour les écoles secondaires actuellement. Nous sommes en train d'effectuer des recherches à ce sujet. Nous avons un projet en cours pour examiner...

Mme Joyce Bateman: Donnez-nous seulement un chiffre approximatif. Combien de professeurs enseignent dans vos programmes de 12^e année? Est-ce que 10 % d'entre eux sont francophones? Un chiffre approximatif conviendra, car le taux d'attrition est habituellement très élevé. On investit énormément au départ pour se retrouver avec un taux d'attrition considérable.

M. Scott Moreash: Je peux vous dire qu'il y a trois ou quatre écoles secondaires qui offrent des programmes d'immersion en français et délivrent des diplômes aux élèves, alors qu'au niveau élémentaire, il en existe 20, 30 ou même davantage.

Mme Joyce Bateman: Il y en a donc 30 comparativement à trois ou quatre.

M. Shawn Moynihan: C'est exact.

Mme Joyce Bateman: Quand aurez-vous les données?

M. Scott Moreash: Nous sommes en train d'effectuer un examen semblable de nos programmes d'immersion en français au niveau secondaire. Nous devrions avoir l'information à l'automne.

Mme Joyce Bateman: À quoi vous attendez-vous? Si vous prévoyez avoir les chiffres à l'automne, à quels résultats vous attendez-vous? Ce n'est pas unique au district de Peel.

M. Shawn Moynihan: Nous nous attendons à ce qu'un éventail de facteurs entrent en jeu. Je veux simplement m'assurer, par l'entremise du président, que vous parlez des étudiants qui suivent le programme d'immersion en français dans le but d'obtenir un certificat. Est-ce bien cela?

Mme Joyce Bateman: Oui, pour obtenir un diplôme dans le cadre d'un programme d'immersion en français.

M. Shawn Moynihan: À titre anecdotique...

Mme Joyce Bateman: Certaines écoles offrent par ailleurs des programmes de baccalauréat international qui commencent en 10^e année, et il y a des abandons à ce niveau parce qu'elles décident de les offrir en une seule langue. Un niveau supérieur de maîtrise de la langue est toutefois exigé, et les étudiants en immersion en français excellent traditionnellement à cet égard.

M. Shawn Moynihan: En effet, et les données empiriques tendent à montrer que vous avez tout à fait raison au sujet des programmes de baccalauréat international. Certains élèves disent qu'ils suivent d'autres cours, comme des programmes régionaux ou des baccalauréats internationaux, et que leurs horaires deviennent très occupés; il leur est plus difficile de continuer de suivre des cours d'immersion en français à l'école secondaire. C'est ce que nous avons entendu jusqu'à présent.

Mme Joyce Bateman: Offrez-vous un programme de baccalauréat international, et, le cas échéant, l'offrez-vous dans les deux langues?

• (1615)

M. Scott Moreash: Oui. La langue d'enseignement de notre programme de baccalauréat international est officiellement l'anglais.

Mme Joyce Bateman: D'accord, vous l'offrez donc en anglais. Vous ne l'offrez pas en français?

M. Scott Moreash: Non.

Mme Joyce Bateman: Et ce serait une cause et un effet de l'abandon, je suppose.

Proposez-vous des programmes d'immersion tardive?

M. Shawn Moynihan: Oui.

Mme Joyce Bateman: En quelle année commencez-vous à les offrir?

M. Shawn Moynihan: Par l'entremise du président, je répondrais que nous commençons en septième année.

Mme Joyce Bateman: Merci beaucoup.

Le président: Merci beaucoup, madame Bateman, de vos questions.

Nous accorderons maintenant la parole au député de Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest, M. Williamson.

[Français]

M. John Williamson (Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest, PCC): Monsieur le président, les députés de l'opposition n'ont pas encore eu l'occasion de poser des questions.

Le président: La parole est à vous, monsieur Williamson.

M. John Williamson: Très bien. Excusez-moi, monsieur le président.

Mes questions s'adressent aux représentants des deux organismes. Je vais m'adresser d'abord à la représentante de l'Association des universités de la francophonie canadienne.

Quels seront vos défis au cours des 10 prochaines années? En fait, un étudiant sur cinq dans vos institutions provient des programmes d'immersion, ce qui signifie qu'il est anglophone, tandis que quatre étudiants sur cinq sont francophones. Compte tenu de la manière dont les écoles changent et du nombre d'étudiants qui y sont inscrits maintenant, quels seront vos principaux défis au cours des 10 prochaines années?

Mme Jocelyne Lalonde: Nos défis concernant...

M. John Williamson: Je parle des défis que doivent relever vos écoles. Craignez-vous qu'il n'y ait moins d'étudiants dans vos écoles dans 10 ans?

Mme Jocelyne Lalonde: En fait, il y a trois clientèles dans les universités et les collèges hors Québec: les étudiants en immersion, ceux qui sont francophones et qui ont étudié en français toute leur vie, et les étudiants internationaux. À l'Université de Moncton, au Nouveau-Brunswick, la proportion d'étudiants internationaux atteint presque 20 %. Cette clientèle est de plus en plus présente dans nos universités et nos collèges.

Dans certaines régions du Canada, il y a une baisse démographique chez les jeunes francophones. Il est clair qu'à l'heure actuelle, cette baisse se fait sentir davantage dans les régions de l'Atlantique que dans celles de l'Ouest canadien. Quoi qu'il en soit, le nombre d'étudiants dans nos universités demeure le même, parce qu'il y a une croissance du nombre d'étudiants en immersion et, surtout, du nombre d'étudiants internationaux.

M. John Williamson: Chez nous, au Nouveau-Brunswick, nous observons déjà des changements quant au nombre d'étudiants qui fréquentent nos écoles.

Croyez-vous que le nombre d'étudiants internationaux et d'étudiants provenant d'ailleurs au Canada va parvenir à régler les problèmes dans les régions de l'Atlantique?

Mme Jocelyne Lalonde: Pour le moment, l'augmentation du nombre d'étudiants internationaux nous permet de maintenir le nombre d'étudiants que nous avons.

Par ailleurs, les universités et les collèges hors Québec travaillent de plus en plus en collaboration afin d'offrir certains programmes en ligne. Nous offrons de plus en plus de formation à distance. Ça nous permet d'offrir des programmes qui ne pourraient pas être offerts dans une seule université. C'est cette collaboration qui nous permet d'offrir ces programmes à distance, qui peuvent être utiles à plusieurs communautés francophones. Ils sont utilisés en même temps par plusieurs universités.

M. John Williamson: Est-ce que ces programmes fonctionnent assez bien pour les étudiants qui ne sont pas sur le campus?

Mme Jocelyne Lalonde: En fait, il y a plus d'une façon d'offrir ces programmes. Il est toujours important que l'étudiant bénéficie d'un appui sur place. Par ailleurs, certains cours peuvent être offerts à distance, mais l'étudiant peut également avoir recours à un appui pédagogique à l'université ou au collège, sur place.

M. John Williamson: Comment évaluez-vous les compétences en français langue seconde des étudiants issus des programmes d'immersion de partout au pays qui souhaitent s'inscrire dans les universités de votre réseau?

• (1620)

Mme Jocelyne Lalonde: Lorsqu'ils arrivent au niveau postsecondaire, que ce soit universitaire ou collégial, les étudiants provenant des programmes d'immersion ont une très bonne compréhension du français.

Madame demandait plus tôt comment ces gens s'intégraient dans nos communautés. Ils s'intègrent en tant que membres de la francophonie canadienne. J'ai justement assisté à une réunion aujourd'hui où la personne responsable était une étudiante dont les deux parents étaient anglophones. Elle avait étudié en immersion française toute sa vie et parlait le français aussi bien que moi. Ces gens s'intègrent dans nos communautés.

Bref, les personnes qui étudient en immersion depuis le primaire jusqu'au postsecondaire ont de très bonnes compétences en français.

Le président: Merci, monsieur Williamson et madame Lalonde.

[Traduction]

Nous donnons maintenant la parole à M. Benskin.

[Français]

M. Tyrone Benskin (Jeanne-Le Ber, NPD): Bonjour. Merci de prendre part à notre séance d'aujourd'hui. Ma question s'adresse à l'un ou l'autre d'entre vous.

Comment peut-on encourager les étudiants qui sont en immersion au secondaire à continuer leurs études en français?

Madame Lalonde, vous dites qu'il y a maintenant, dans quelques universités francophones, des programmes qui offrent un appui à des personnes qui proviennent des écoles d'immersion, mais qui n'ont pas nécessairement confiance en leur capacité à s'exprimer en français.

Mme Jocelyne Lalonde: Je vais répondre à votre deuxième question.

En ce moment, nous effectuons une étude dans le contexte de laquelle nous demandons à des étudiants du secondaire qui sont en immersion pour quelles raisons ils continueraient leurs études en français aux niveaux collégial et universitaire. Nous leur demandons aussi ce qui les empêcherait de le faire. Nous voulons déterminer quels sont les obstacles et quelles sont leurs craintes, de façon à mettre en oeuvre, au niveau universitaire, l'appui dont ils auront besoin.

Au primaire ou au secondaire, ils étudient avec d'autres anglophones qui apprennent le français, mais au collège ou à l'université, il s'agit de francophones. Il faut pouvoir offrir à ces étudiants des services distincts, appropriés, qui répondent à leurs besoins personnels. On doit les informer de cette possibilité pour qu'ils aient confiance en leur capacité de bien réussir au niveau postsecondaire. Pour eux, c'est important. Il s'agit de leur avenir.

M. Tyrone Benskin: Merci.

[Traduction]

Je vais maintenant m'adresser à vous, monsieur Moynihan.

À votre avis, que peut-on faire au niveau secondaire pour encourager les élèves qui étudient en immersion en français à poursuivre leurs études dans cette langue à l'université?

M. Shawn Moynihan: C'est une des principales questions auxquelles nous nous intéressons alors que nous commençons notre examen des programmes offerts au secondaire. C'est vraiment là une des questions clés de notre enquête: que pouvons-nous faire pour vous encourager à continuer d'étudier en français jusqu'à la fin du secondaire?

Nous avons glané quelques réponses spontanées pouvant expliquer pourquoi les jeunes ne poursuivent pas leurs études en français, mais nous sommes impatients de terminer notre examen pour avoir des données claires à cet égard.

M. Tyrone Benskin: Pourriez-vous nous dire rapidement en quoi consistaient certaines de ses réponses?

M. Shawn Moynihan: Certains étudiants ont fait savoir que leurs horaires devenaient très chargés en raison des cours obligatoires ou préalables à certains cours universitaires. Ils ont en outre indiqué qu'ils suivaient des programmes régionaux, comme des programmes d'écoles d'art ou d'autres formations, qui leur imposent des horaires très occupés. Même s'ils aimeraient continuer d'étudier en français, ils ne peuvent suivre tous les cours qu'ils voudraient. C'est ce que nous avons appris jusqu'à présent.

• (1625)

M. Tyrone Benskin: D'accord. Vous avez indiqué précédemment qu'il est difficile de trouver des professeurs qualifiés pour le programme d'immersion. Ce n'est pas la première fois que le comité entend de tels propos. Des organisations de l'Ouest canadien nous ont affirmé la même chose.

Quand vous cherchez des professeurs, savez-vous s'il existe un programme ou un certificat expressément pour l'enseignement en immersion formant des professeurs que vous pourriez embaucher ou s'il y a des gens qui parlent français et sont enseignants?

M. Scott Moreash: Nous faisons des démarches de recrutement auprès des universités de l'Ontario, mais en fait, nous déployons nos efforts de recrutement dans toutes les régions du monde. En Ontario, les qualifications requises pour enseigner dans un programme d'immersion en français sont les mêmes que pour enseigner le français de base, c'est-à-dire qu'il faut suivre des programmes universitaires de qualifications supplémentaires qui ne concernent pas précisément l'immersion en français, mais bien l'enseignement du français langue seconde.

M. Tyrone Benskin: D'accord, mais cherchez-vous dans toutes les régions du pays? Cherchez-vous autant au Québec qu'en Colombie-Britannique?

M. Shawn Moynihan: Oui.

M. Tyrone Benskin: Et vous éprouvez toujours des difficultés à trouver des enseignants?

M. Scott Moreash: Oui.

[Français]

M. Tyrone Benskin: Ma question s'adresse à Mme Lalonde.

[Traduction]

Êtes-vous au courant de cette situation?

[Français]

Je parle ici du nombre limité de professeurs qualifiés pour enseigner les cours d'immersion en français.

Le président: Merci, monsieur Benskin.

Madame Lalonde, vous avez la parole.

Mme Jocelyne Lalonde: J'ai souvent entendu parler du manque d'enseignants en français langue seconde. Je ne sais pas si on a l'intention d'augmenter les ressources à cet égard. Je crois par contre que plus le français est minoritaire dans une région, plus il risque d'être difficile de recruter des personnes aptes à enseigner le français langue seconde. Je pense qu'il s'agit là d'une réalité.

Le président: Merci.

[Traduction]

Nous laisserons maintenant la parole à un des trois députés de Toronto ici présents aujourd'hui.

Monsieur Daniel.

M. Joe Daniel (Don Valley-Est, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins de comparaître aujourd'hui.

Je dirais aux membres du Peel District School Board que je continuerais de vous encourager à inciter les gens à commencer l'apprentissage d'une langue seconde quand ils sont jeunes, car je considère que cela facilite beaucoup les choses. Je possède une deuxième et une troisième langue, que j'ai apprises étant jeune. Malheureusement, ni l'une ni l'autre ne sont le français. Mais cela dit, je suis maintenant des leçons de français, que je trouve intéressantes.

Mes questions s'adressent principalement à Mme Lalonde et concernent surtout l'éducation postsecondaire.

Je suis très intéressé de connaître le taux d'abandon de ceux qui suivent des cours d'immersion à l'université. Ce taux est-il plus élevé pour ceux qui ont étudié en immersion que pour ceux qui parlent naturellement français?

[Français]

Mme Jocelyne Lalonde: Sauf erreur, vous parlez de l'aptitude des étudiants à réussir.

[Traduction]

M. Joe Daniel: Oui, de ceux qui abandonnent au cours du programme parce qu'il est trop difficile ou...

[Français]

Mme Jocelyne Lalonde: Je n'ai pas ce genre de données sous la main. Je sais par contre qu'il faut offrir des services d'appui dès la première année à un bon nombre d'étudiants issus des programmes d'immersion si nous voulons qu'ils fassent toutes leurs études en français. Autrement, dans bien des cas, ils poursuivent leur formation en anglais à partir de la deuxième année.

[Traduction]

M. Joe Daniel: D'accord. Donc, il n'y a pas de nombre important d'étudiants qui abandonnent, ou vous n'avez pas les chiffres.

[Français]

Mme Jocelyne Lalonde: Je n'ai pas ces chiffres.

[Traduction]

M. Joe Daniel: D'accord.

Avez-vous des chiffres sur les étudiants une fois qu'ils ont obtenu leur diplôme afin de voir comment ils se comparent aux diplômés d'universités anglophones quand vient le temps de trouver un emploi, et ce, dans la profession de leur choix?

[Français]

Mme Jocelyne Lalonde: Je n'ai pas de statistiques à proprement parler à ce sujet. Par contre, plusieurs études démontrent très clairement qu'une personne ayant terminé des études postsecondaires et pouvant fonctionner dans les deux langues officielles est habituellement plus susceptible de trouver très rapidement un emploi mieux rémunéré.

• (1630)

[Traduction]

M. Joe Daniel: Il est clair que l'ouverture du nouveau marché en Union européenne se traduira, je l'espère, par de nombreux emplois dans le secteur commercial, ce qui appuiera également tout cela.

[Français]

Mme Jocelyne Lalonde: Exactement. Compte tenu des économies qui s'ouvrent un peu partout dans le monde, je crois que nous sommes maintenant un petit village. Pour que le Canada puisse se positionner sur le plan économique, je crois qu'il est très important de pouvoir disposer de cette main-d'oeuvre bilingue.

[Traduction]

M. Joe Daniel: J'ai remarqué, dans le prospectus que vous avez apporté sur votre éventail de programmes, que le nombre de cours de génie est assez limité. Je suis curieux de savoir pourquoi. Serait-ce parce que les termes techniques français sont plus difficiles à comprendre et à mettre en application dans les écoles techniques et les travaux de génie technique?

[Français]

Mme Jocelyne Lalonde: Je ne peux pas vous donner la raison exacte. Cependant, je peux vous dire qu'au niveau postsecondaire, plus les programmes sont spécialisés, plus il est difficile de les offrir dans plusieurs universités, et ce, à cause du nombre restreint de personnes dans certaines communautés. Il est impensable que toutes les universités puissent offrir ces programmes spécialisés. C'est pourquoi, au niveau universitaire, nous essayons de travailler davantage en collaboration pour les rendre plus accessibles, partout au Canada.

[Traduction]

M. Joe Daniel: Je remarque également que le gros de l'industrie aérospatiale se trouve dans la région de Montréal et qu'il s'y effectue beaucoup de travail technique. Voilà qui doit assurer de certain nombre d'emplois dans la région.

Voudriez-vous formuler un commentaire à ce sujet?

[Français]

Mme Jocelyne Lalonde: Dans ces domaines, il y a davantage de formation offerte au Québec.

Il reste beaucoup de travail à faire pour offrir davantage de programmes en français au niveau postsecondaire. Présentement, ce ne sont pas tous les programmes qui sont offerts à l'extérieur du Québec. Si le nombre d'étudiants augmente, nous devons augmenter en conséquence l'accès à certains programmes qui ne sont pas disponibles en ce moment.

[Traduction]

Le président: D'accord.

Merci beaucoup, monsieur Daniel.

Madame Brosseau.

[Français]

Mme Ruth Ellen Brosseau (Berthier—Maskinongé, NPD): Merci, monsieur le président.

Je remercie tous les témoins de leur participation. Je suis nouvelle au comité. Je trouve ça fort intéressant. La langue française est très importante pour moi. J'ai un fils qui aura bientôt 13 ans et il poursuit ses études en immersion.

Je vais commencer par vous, madame Lalonde. Avez-vous témoigné au sujet de la nouvelle Feuille de route pour les langues officielles du Canada 2013-2018?

Mme Jocelyne Lalonde: Oui.

Mme Ruth Ellen Brosseau: J'aimerais que vous fassiez des commentaires sur cette feuille de route et que vous nous disiez si elle répond à vos attentes.

Mme Jocelyne Lalonde: J'aimerais préciser que je suis directrice générale du Consortium national de formation en santé. C'est à ce titre que je suis venue témoigner devant le comité au sujet de la feuille de route. Dans la nouvelle feuille de route, il est question de secteurs de formation. Un financement similaire sera accordé à des domaines comme la santé. Nous avons été très heureux d'apprendre qu'avec la nouvelle feuille de route, les montants que nous allons recevoir dans les cinq prochaines années seront les mêmes que ceux que nous avons reçus dans les cinq dernières années.

Il y a aussi du financement pour la formation dans le domaine de la justice. C'est un autre secteur qui est important pour les communautés francophones en situation minoritaire. En effet, l'accès à la justice en français est aussi important que l'accès à des soins de santé en français.

On continue aussi à investir en éducation. Je pense que la feuille de route continue à répondre aux besoins des communautés francophones en situation minoritaire, mais il y a toujours place à l'amélioration. Il y a de nombreux besoins et on doit continuer à y répondre.

• (1635)

Mme Ruth Ellen Brosseau: J'ai une question à laquelle j'aimerais que les deux témoins répondent, si c'est possible.

Quels sont les facteurs sociaux qui peuvent poser des défis aux étudiants qui veulent poursuivre leur immersion française?

Mme Jocelyne Lalonde: Au niveau postsecondaire?

Mme Ruth Ellen Brosseau: Oui.

Mme Jocelyne Lalonde: L'un des défis est d'étudier dans un environnement où il y a d'autres étudiants francophones. Cette situation est nouvelle pour les gens qui poursuivent leur immersion au niveau postsecondaire.

Il y a plusieurs possibilités. Par exemple, nous offrons des bourses aux étudiants qui veulent poursuivre leur immersion française au niveau postsecondaire. Ces bourses sont assorties de l'obligation pour les étudiants de travailler dans la communauté francophone. C'est là un autre défi. Au-delà des connaissances qu'ils acquièrent en suivant le programme auquel ils sont inscrits, il est important que les étudiants s'impliquent dans la communauté francophone en situation minoritaire.

Mme Ruth Ellen Brosseau: Madame Lalonde, est-ce la première année que vous offrez des bourses?

Mme Jocelyne Lalonde: Ça fait maintenant deux ans.

Mme Ruth Ellen Brosseau: Combien de bourses sont offertes chaque année?

Mme Jocelyne Lalonde: Actuellement, le gouvernement nous offre chaque année 25 bourses de 5 000 \$ pour les gens qui s'inscrivent dans une université et qui suivent leurs cours en français. Ces bourses sont attribuées lors de la première année d'université. Or, on sait bien que lorsqu'ils commencent leurs cours en français, les étudiants auront tendance à poursuivre le reste de leur formation universitaire dans cette langue. Cette bourse est une mesure incitative importante. De plus, en travaillant et en s'engageant dans la communauté, ils peuvent réaliser encore davantage l'importance de poursuivre leurs études en français.

Mme Ruth Ellen Brosseau: Savez-vous combien de personnes font une demande en vue d'obtenir cette bourse?

Mme Jocelyne Lalonde: Nous n'avons jamais assez de bourses, c'est certain. Si c'est ce que vous voulez savoir, je vous le dis d'emblée.

Mme Ruth Ellen Brosseau: Donc, plus d'argent...

Mme Jocelyne Lalonde: Le nombre de bourses n'est jamais suffisant, compte tenu du nombre de personnes qui soumettent une demande. Par contre, en plus des bourses que nous obtenons du gouvernement et que nous sommes très heureux de recevoir, il y a celles que les universités elles-mêmes offrent.

Mme Ruth Ellen Brosseau: Les étudiants peuvent-ils utiliser ces bourses dans n'importe quelle université au Canada?

Mme Jocelyne Lalonde: Oui, partout à l'extérieur du Québec. Ces bourses sont offertes dans les 14 universités membres de l'AUFC.

Mme Ruth Ellen Brosseau: D'accord.

Avez-vous des commentaires à ajouter à ce sujet?

[Traduction]

M. Scott Moreash: M. Moynihan a parlé plus tôt du nombre de personnes apprenant l'anglais qui suivent nos programmes d'immersion en français, et nous venons de faire quelques calculs rapides ici, à la table. Nous constatons qu'un élève de première année sur quatre qui en est au niveau débutant du programme d'immersion en français, par exemple, reçoit également du soutien dans ses efforts pour apprendre l'anglais. C'est certainement là un facteur qui explique le nombre de néo-Canadiens que nous avons le privilège de servir dans notre district. Ce nombre est très élevé. La complexité qu'il y a à apprendre le français langue seconde en même temps que l'anglais langue seconde a fort probablement une influence sur la décision de ces gens de suivre des programmes d'immersion.

Mme Ruth Ellen Brosseau: Je crois qu'on a indiqué plus tôt qu'il existe 31 écoles primaires d'immersion et seulement trois ou quatre écoles secondaires qui offrent l'immersion. Est-ce exact?

M. Shawn Moynihan: Oui.

Mme Ruth Ellen Brosseau: Comme les parents sont très intéressés, je suppose, à envoyer leurs enfants à une école d'immersion — car cela ouvre beaucoup plus de portes à ces derniers —, pensez-vous que dans les prochaines années, il sera davantage possible de voir des écoles secondaires s'ouvrir afin d'offrir plus de cours de français?

• (1640)

M. Shawn Moynihan: C'est certainement une des principales questions à laquelle nous répondrons dans le cadre de l'examen de l'immersion en français au niveau secondaire que nous entamons. Nous savons que c'est une question clé que nous examinerons, car

vous avez raison: le programme est si populaire au niveau élémentaire qu'il serait logique que nous examinions également le nombre d'endroits qui offrent de l'immersion au niveau secondaire.

Mme Ruth Ellen Brosseau: Je suppose que cela ne pourra qu'encourager plus d'étudiants à poursuivre leurs efforts au niveau postsecondaire, à l'université et dans leur emploi.

Le président: Merci.

Nous entendrons maintenant M. Leung, de Willowdale.

M. Chungsen Leung (Willowdale, PCC): Merci, monsieur le président.

Je tiens à m'excuser, car si je connais trois ou quatre autres langues, le français n'en fait malheureusement pas partie. C'est une langue que je m'efforce d'étudier, même si je dois admettre que quand on possède une deuxième, une troisième ou une quatrième langue, l'apprentissage devient plus aisé... mais pas après 60 ans.

Je veux revenir au Peel District School Board. Vous avez indiqué que si les étudiants veulent étudier en immersion en français, c'est notamment parce que les perspectives d'emploi sont meilleures, particulièrement au Canada, où les emplois se trouvent au gouvernement, dans l'armée et peut-être dans des organisations bien connues, comme Air Canada ou certaines sociétés minières.

L'expérience que j'ai acquise en parlant trois ou quatre langues m'a montré qu'il faut évoluer dans un environnement où on peut parler du commerce et expérimenter les arts, la culture et la vie au quotidien. Quels genres d'installations ou d'environnement s'offrent aux étudiants, dans la région de Peel, par exemple, pour rendre la langue française vivante dans le cadre du programme d'immersion? Peut-être pouvez-vous nous donner un exemple de ce qu'ils peuvent faire ou de ce que votre programme leur propose pour leur faire comprendre que l'apprentissage du français peut être vivant, contrairement à celui d'une langue comme le latin.

M. Shawn Moynihan: Nous avons de très nombreux exemples de la manière dont nos enseignants donnent vie à la langue française. Nous mettons beaucoup l'accent sur l'apprentissage actif et expérientiel. Les élèves ont de multiples occasions d'employer la langue, particulièrement en contexte social, car nous nous efforçons vraiment de développer une certaine maîtrise de la langue orale en premier. La salle de classe est vraiment animée.

J'ai aussi eu le privilège d'étudier le latin à l'école secondaire; je sais donc exactement ce à quoi vous faites référence au sujet des approches. C'est très différent. L'approche est très sociale, et les étudiants ont de nombreuses occasions d'acquérir une bonne compréhension de la langue française. Une foule d'activités sont proposées et l'enseignement est très actif, très animé et très social.

M. Scott Moreash: Nous recevons également du financement de notre ministère de l'Éducation afin d'améliorer les occasions d'apprentissage de nos élèves à l'extérieur de la salle de classe. Comme nous sommes à proximité de Toronto, les occasions sont nombreuses pour nos étudiants d'aller au théâtre, de faire des excursions et même d'aller dans des restaurants français, autant d'activités que nos professeurs proposent pour renforcer l'apprentissage acquis en classe par les élèves en immersion.

M. Chungsen Leung: Le programme d'immersion en français a-t-il un budget pour emmener les élèves, disons, au Québec, en France ou en Afrique francophone, pas nécessairement au niveau primaire, mais certainement au niveau secondaire?

M. Shawn Moynihan: Il n'y a pas de budget pour aller à l'étranger, mais le ministère a fourni des fonds pour les expériences culturelles en français, comme les visites éducatives.

Ces deux dernières années, nous avons pu offrir à nos élèves de nombreuses occasions d'effectuer des excursions, que ce soit au Québec ou dans le cadre d'activités culturelles francophones en Ontario.

M. Chungsen Leung: Ma prochaine question s'adresse à Mme Lalonde.

Une grande partie des activités de fabrication du pays se concentre à Montréal, où on trouve par exemple toute l'industrie de l'aviation, y compris Bombardier et SNC-Lavalin, pour qui j'ai déjà travaillé.

Si les étudiants obtiennent une maîtrise ou un doctorat, ils peuvent trouver de l'emploi dans ces domaines. Mais diplômons-nous suffisamment d'étudiants bilingues pour travailler dans ces industries? Si ce n'est pas le cas, doivent-ils s'expatrier pour chercher du travail? Il me semble qu'un marché pourrait s'ouvrir avec la conclusion de l'accord commercial global avec l'Union européenne.

Quel est le nombre de diplômés actuellement? Pouvez-vous former assez d'étudiants bilingues?

• (1645)

[Français]

Mme Jocelyne Lalonde: Je n'ai pas fait d'étude à proprement parler pour vérifier si nous formons présentement assez de main-d'oeuvre bilingue pour répondre à tous les besoins que peut entraîner cette nouvelle entente à l'échelle européenne. Par contre, je sais très bien que les gens ayant une formation et pouvant parler le français et l'anglais trouvent un emploi très rapidement. On nous dit souvent très clairement qu'il y a une pénurie de main-d'oeuvre bilingue.

Quoi qu'il en soit, je pense qu'à l'heure actuelle, nous ne formons pas suffisamment de gens bilingues pour répondre aux besoins du marché.

[Traduction]

M. Chungsen Leung: Dans les sciences supérieures, comme l'informatique ou les finances, toutes les recherches tendent à se faire en anglais.

Y a-t-il un problème pour les étudiants bilingues qui travaillent dans un domaine de recherche exclusivement anglophone, alors qu'ils vivent dans un environnement francophone?

Le président: Merci, monsieur Leung.

Madame Lalonde.

[Français]

Mme Jocelyne Lalonde: On parle de main-d'oeuvre bilingue. Il est certain que, rendus à un certain niveau, les étudiants qui poursuivent leurs études en français font beaucoup de recherche en anglais. Ils sont donc capables d'étudier et de faire de la recherche en anglais. Or s'ils ne faisaient pas leurs études en français, ils perdraient la capacité de travailler dans cette langue. Même si certains de leurs livres ou de leurs recherches sont en anglais, ils ont au moins la possibilité de suivre certains cours en français.

Le président: Merci, madame Lalonde.

Madame Raynault, vous avez la parole.

Mme Francine Raynault (Joliette, NPD): Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins.

Pour ma part, j'ai toujours vécu dans un milieu francophone. Il y a très peu d'anglophones dans ma circonscription.

Ma question s'adresse à Mme Lalonde.

Vous offrez 25 bourses de 5 000 \$ chacune. Ce n'est pas beaucoup. Que pourrions-nous faire pour que vous en ayez davantage et que vous puissiez encourager les gens à étudier à l'extérieur de leur province? Combien de bourses aimeriez-vous avoir?

Mme Jocelyne Lalonde: Que voulez-vous dire par « à l'extérieur de leur province »?

Mme Francine Raynault: Je parle, par exemple, d'un étudiant du Manitoba qui continuerait ses études au Québec, en Saskatchewan ou ailleurs, là où il y a une université membre de votre réseau.

Mme Jocelyne Lalonde: Actuellement, le gouvernement fédéral nous fournit 25 bourses de 5 000 \$. De leur côté, les universités donnent des bourses pour attirer des étudiants en immersion. L'attribution des bourses est basée sur leur relevé de notes et sur leurs aptitudes. Il n'y a pas que ces 25 bourses qui sont disponibles. Différentes formes de financement sont accessibles aux étudiants qui commencent leurs études.

Mme Francine Raynault: Combien de bourses y a-t-il?

Mme Jocelyne Lalonde: Je ne pourrais pas vous dire combien il y a de bourses en tout.

Mme Francine Raynault: Vous n'avez pas cette statistique?

Mme Jocelyne Lalonde: Non, pas celle-là. Par contre, je peux dire qu'il est toujours important d'avoir un certain nombre de bourses pour répondre aux besoins. Il est certain que 25 bourses, ce n'est pas beaucoup. Nous aimerions que le programme soit mieux doté.

Mme Francine Raynault: Donc, vous allez demander au gouvernement d'augmenter le nombre de bourses.

Mme Jocelyne Lalonde: Nous allons voir comment nous pouvons collaborer avec le gouvernement et les universités en vue d'augmenter le nombre de bourses.

• (1650)

Mme Francine Raynault: Les bourses encouragent les étudiantes et les étudiants. De plus, elles leur permettent d'aller vivre dans un autre milieu que le leur. C'est un aspect très intéressant.

Je m'adresse maintenant aux trois témoins.

Vous avez souvent parlé du manque de professeurs de français. Que pourrait-on faire pour que davantage de professeurs de français donnent des cours en immersion française? Que devrait-on faire pour encourager ces professeurs à donner des cours en immersion française?

Mme Jocelyne Lalonde: Je ne suis pas certaine que les gens soient conscients de la pénurie dans cette profession. Il faut d'abord les en informer. Dans certains endroits, la pénurie est plus grande. Plus les communautés francophones sont minoritaires dans un endroit où des programmes d'immersion sont offerts, plus la pénurie d'enseignants est grande. Il faut étudier cette question pour trouver des solutions à cette pénurie. Je ne suis pas certaine qu'en ce moment, on ait une bonne vue d'ensemble de ce problème.

Mme Francine Raynault: À ce moment, comment informer les gens qu'on a besoin de professeurs qui vont s'adresser aux étudiants en français?

Mme Jocelyne Lalonde: Premièrement, il faut vérifier où il y a pénurie. Deuxièmement, en cas de pénurie, il faut informer les jeunes qui poursuivent leurs études postsecondaires qu'on a besoin d'un plus grand nombre d'enseignants du français langue seconde.

Mme Francine Raynault: Je comprends qu'aucune étude n'a été faite concernant la pénurie.

Mme Jocelyne Lalonde: Il y en a peut-être, mais je ne les connais pas.

Mme Francine Raynault: Messieurs, savez-vous où il y a une pénurie? Comment pourrait-on informer les gens qu'on a besoin de professeurs de français?

[Traduction]

M. Shawn Moynihan: Je sais que quand cette question a été soulevée par le passé, l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario a laissé entendre qu'il n'y a pas de pénurie. Mais notre expérience nous a démontré le contraire.

Nous collaborons donc avec les facultés des sciences de l'éducation pour pouvoir travailler avec des étudiants qui n'ont pas encore terminé leur formation d'enseignant afin de les sensibiliser à la possibilité d'enseigner dans un programme d'immersion en français ou dans des cours de français langue seconde au sein de notre conseil scolaire, pour qu'ils en soient conscients plus tôt au cours de leur formation afin de prendre une décision.

[Français]

Mme Francine Raynault: Pour vous trois, le fait qu'il n'y ait pas de professeurs de français dans votre milieu semble être un problème. J'espère qu'à un moment donné, des professeurs de français entendront votre message et feront profiter d'autres personnes de la langue française. Il est important que le français soit parlé dans d'autres provinces. Il y a des communautés un peu partout au pays où des gens parlent français. Ils doivent conserver leur langue pour travailler en français plus tard et, pourquoi pas, enseigner le français dans leur communauté.

J'aimerais savoir autre chose. De façon générale, quels sont les principaux défis à l'apprentissage d'une langue seconde, que ce soit le français ou l'anglais, dans le contexte canadien? L'un des trois témoins peut répondre.

Le président: Nous allons commencer par Mme Lalonde.

Mme Jocelyne Lalonde: Le premier défi est que le français doit non seulement s'apprendre en salle de classe, mais aussi à l'extérieur de celle-ci. Les gens qui apprennent le français en tant que langue

seconde doivent le parler à l'extérieur de la salle de classe, de façon à s'exercer et à s'intégrer aux communautés francophones. Ça leur permet de bien connaître la culture et de mieux comprendre la raison pour laquelle ils suivent une formation en français langue seconde.

● (1655)

[Traduction]

Le président: D'accord.

Monsieur Moreash ou monsieur Moynihan, voudriez-vous ajouter quelque chose?

M. Shawn Moynihan: Il arrive très souvent que les élèves suivent un programme d'immersion en français, mais que les parents eux-mêmes ne soient pas à l'aise avec la langue française. Nous avons donc entrepris plusieurs projets pour aider les parents à mieux épauler leurs enfants qui étudient le français.

Nous avons eu des partenariats très réussis avec Canadian Parents for French et avons mis en oeuvre quelques projets avec l'appui du ministère de l'Éducation afin d'aider les parents qui ne maîtrisent pas le français, mais qui souhaitent encourager leurs enfants à apprendre cette langue.

L'aide apportée aux parents pour épauler leurs enfants en-dehors de la salle de classe s'est révélée une forme de soutien prometteuse.

[Français]

Le président: D'accord.

Je remercie tous les membres du comité de leurs questions et commentaires.

Je remercie également Mme Lalonde de son témoignage.

[Traduction]

Merci beaucoup, MM. Moreash et Moynihan, de votre témoignage.

Toutes ces informations nous seront d'un précieux secours quand nous préparerons un rapport sur les programmes d'immersion en langue seconde au Canada.

Sans plus tarder, je lève la séance.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>